

GAILLARD (M. Félix), *Député de la Charente (R. R. S.)*.

*Ministre des Finances,
des Affaires économiques et du Plan*
(Cabinet BOURGÈS-MAUNOURY)
du 13 juin 1957 au 6 novembre 1957,

Président du Conseil
du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). — Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale [7 février 1956] (p. 214) (1); de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du Règlement et des pétitions [7 février 1956] (p. 214) (1).

Dépôts :

Le 2 février 1956, une proposition de loi tendant à rétablir le scrutin uninominal pour l'élection des membres de l'Assemblée Nationale, n° 259. — Le 17 février 1956, une proposition de loi portant révision de l'article 51 de la Constitution, n° 580. — Le 21 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à autoriser le personnel de la gendarmerie faisant usage d'un vélomoteur personnel dans l'exécution du service à percevoir de l'essence détaxée, n° 630. — Le 7 novembre 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi n° 55-729 du 28 mai 1955 relatif au statut social et fiscal des gérants de sociétés à responsabilité limitée, n° 3154. — Le 20 juin 1957, un projet de loi portant assainissement économique et financier, n° 5169. — Le 26 juin 1957, un projet de loi tendant à approuver une Convention conclue entre le Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan et le Gouverneur de la Banque de France, n° 5257. — Le 19 juillet 1957, un projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 54-956 du 14 septembre 1954 relatif à l'assainissement du marché du vin, n° 5554. — Le 19 juillet 1957, un projet de loi relatif aux pouvoirs des inspecteurs et des contrôleurs des lois sociales en agriculture et modifiant les articles 990, 1000, 1244 et 1245 du Code rural, n° 5579. — Le

24 juillet 1957, un projet de loi portant règlement définitif des budgets des exercices 1953 et 1954, n° 5626. — Le 24 juillet 1957, un projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1951, n° 5627. — Le 24 juillet 1957, un projet de loi portant ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et d'exercices périmés, n° 5628. — Le 17 septembre 1957, un projet de loi portant ratification du décret n° 57-914 du 12 août 1957 rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicable à certains produits, n° 5738. — Le 17 septembre 1957, un projet de loi portant ratification du décret n° 57-905 du 8 août 1957, modifiant le tarif des droits de douane d'importation et suspendant la perception d'un droit de douane d'importation, n° 5739. — Le 17 septembre 1957, un projet de loi portant ratification du décret n° 57-862 du 31 juillet 1957 suspendant la perception des droits de douane d'importation applicables à certains produits, n° 5740. — Le 19 septembre 1957, un projet de loi tendant à la ratification du décret n° 57-924 du 1^{er} août 1957 portant approbation et publication d'une Convention conclue les 28 mars 1957 et 28 mai 1957 entre le Gouvernement français et le Gouvernement des Etablissements français de l'Océanie tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative pour l'imposition des revenus de capitaux mobiliers, n° 5761.

Interventions :

Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative à l'élection des membres de l'Assemblée Nationale (arbitrage sur l'urgence) : *Position du Président Guy Mollet sur la réforme électorale, scrutin par circonscription en Algérie* [29 février 1956] (p. 578); — d'une proposition de loi tendant à supprimer l'élection partielle des membres de l'Assemblée Nationale : *Samotion préjudicielle tendant à surseoir au vote de la proposition jusqu'à l'adoption de la réforme électorale* [26 juin 1956] (p. 3048); — des interpellations sur l'Euratom : *Ses observations sur les prétendues divergences existant entre les exposés de MM. Perrin et Armand, les avantages d'une collaboration européenne, l'organisation de l'Euratom (maintien des programmes nationaux)* [10 juillet 1956] (p. 3355, 3356); *L'utilisation du minerai d'uranium du Congo*

(1) Démissionnaire [18 juin 1957] (p. 2744).

belge, la priorité d'achat accordée à l'Euratom, l'affectation des combustibles nucléaires à la réalisation des programmes nationaux, l'impossibilité d'organiser une coopération efficace dans le cadre de l'O. E. C. E. (p. 3357); la possibilité de réaliser notre programme militaire tout en participant à l'Euratom, le droit de la France de fabriquer des armes nucléaires, la décision du Gouvernement de ne pas faire exploser pendant quatre ans une bombe atomique, la nécessité de ne pas inscrire cette limitation dans le traité d'Euratom (p. 3358, 3359); — du projet de loi créant une organisation commune des régions sahariennes, Art. 1^{er}: Amendement de M. Senghor tendant à supprimer les mots « et à laquelle sont associés l'Algérie, la Mauritanie, le Soudan, le Niger et le Tchad » [14 décembre 1956] (p. 5983); Art. 3: Sous-amendement de M. Louvel tendant à donner à l'O.C. le pouvoir de préparer ou de coordonner les programmes d'études et de recherches (p. 5985); Art. 4: Son amendement prévoyant que les décrets d'application seront pris sur rapport du Président du Conseil ou du Ministre délégué (p. 5987); le retire (ibid.); Art. 7: Sous-amendement de M. Malbrant (unité du G.R. dans les territoires d'outre-mer) (p. 5997); Son sous-amendement à l'amendement de M. Hénault (porter à 16 le nombre des membres du conseil de direction, laisser la liberté de choisir ceux-ci au Gouvernement) (p. 5998). — Est nommé Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Cabinet Bourges-Maunoury) [13 juin 1957] (J.O. du 14 juin 1957, p. 5923).

En cette qualité :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant assainissement économique et financier : Ses précisions sur la répartition des nouveaux impôts, en particulier de la taxe sur la valeur ajoutée [21 juin 1957] (p. 2871); Paradoxe de la situation florissante de l'industrie et de l'agriculture françaises et de la double crise des devises et des finances publiques, causes occasionnelles et fondamentales du développement des importations, caractère provisoire de la suspension de la libération des échanges, élaboration d'un plan d'importation d'urgence, développement des ventes à l'étranger par des facilités de crédits, des mesures fiscales et des contrats d'attribution, augmentation des exportations de 30 milliards, développement de l'expansion agricole, diminution des importations de produits énergétiques et exploitation des ressources

récemment découvertes, remèdes à l'impasse par des économies et des reports de crédits, disparité entre l'augmentation des dépenses et le rendement des impôts, choix des impôts nouveaux, inopportunité d'une réforme fiscale (p. 2874 à 2876); information du public, solution à l'impasse politique (p. 2877); en quatrième lecture : Extension des dispositions favorisant les augmentations de capital aux entreprises concourant à la réalisation des plans y compris les plans de développement régionaux [26 juin 1957] (p. 3094); — sur la fixation de la date de discussion des interpellations de MM. Bouxom et Bonte sur la grève des employés de banque : Application de la parité entre les modalités de rémunération du personnel de la Banque de France et celles des banques nationalisées; rôle de tuteur des banques nationalisées du Ministre des Finances, efforts du Gouvernement pour régler le conflit, danger des demandes d'augmentations nominales de salaires [23 juillet 1957] (p. 3882, 3883); Application de la loi de 1950 et du décret de 1953 (ibid.); désignation par le Gouvernement d'un médiateur ou d'un arbitre (ibid.); — d'interpellations sur la politique agricole du Gouvernement: Ses précisions sur les directives données à l'O. N. I. C. pour prendre en priorité les blés germés [18 septembre 1957] (p. 4151); Ses observations sur la motion de censure déposée par M. Legendre; analyse du mécanisme du calcul du prix du blé, diminution des charges de l'exploitation des excédents hors quantum avec l'aide de l'exportation, réduction des quantités de blé germé offertes, prévisions quant au revenu céréalière de la campagne 1957, légalité des mesures gouvernementales récentes (ristourne sur le matériel agricole, application de la loi Labörbe) [19 septembre 1957] (p. 4196, 4197, 4198); Elaboration d'une charte de l'agriculture comprenant la publication annuelle d'un prix indicatif de campagne, un mécanisme d'intervention, une organisation des marchés proprement dite, des mesures concernant l'élevage; ratification postérieure de ces textes par le Gouvernement, nécessité d'une orientation nouvelle de l'agriculture française au moment de l'entrée dans le marché commun [19 septembre 1957] (p. 4198, 4199). — Présente sa démission de Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan [30 septembre 1957] (p. 4464). — Sa démission de Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Cabinet Bourges-Maunoury) est acceptée le 16 octobre

1957 (séance du 18 octobre 1957, p. 4509). — Est désigné comme *Président du Conseil* [5 novembre 1957] (p. 4629). — Demande la convocation de l'Assemblée Nationale pour le 5 novembre 1957 [5 novembre 1957] (p. 4629). — Communique les noms des personnalités par lui choisies pour former son Cabinet [5 novembre 1957] (p. 4630); développe le programme de son Ministère : *Présentation d'un Gouvernement de majorité, constitution auprès du Gouvernement d'une délégation permanente des chefs ou des représentants des groupes, sauvegarde de la monnaie, avenir de l'Algérie et de la communauté franco-africaine, renouvellement des pouvoirs spéciaux concernant l'Algérie, reprise d'un projet de loi-cadre, vote du budget pour 1958, sollicitation d'avances de la Banque de France, financement plus sain du crédit à moyen terme en faveur de la construction et de certaines industries, la crise de devises, répression de la hausse des prix, généralisation de l'opération 20 0/0, contact permanent avec les grandes forces syndicales, préparation à l'entrée dans le marché commun, renforcement du pacte atlantique, discussion de la réforme constitutionnelle, réglementation du droit d'amendement en séance publique, réforme électorale, réforme de l'enseignement, projet de réformes du système de sécurité sociale et d'assistance* (p. 4630 à 4633); répond à ses interpellateurs : *terrorisme sur le territoire métropolitain, situation des travailleurs algériens dans les bidonvilles de banlieue, investissements du Kouilou et du Konkouré, pouvoirs spéciaux tendant au rétablissement de l'équilibre économique et financier, réforme des circuits de distribution, réorganisation des halles municipales, comparaison entre le coût de la guerre d'Algérie et ce que coûterait à la France la perte de l'Algérie* (p. 4650 à 4653); obtient la confiance (p. 4653). — Cesse d'expédier les affaires courantes en qualité de Ministre des Finances du précédent Cabinet [6 novembre 1957] (*J.O.* du 6 novembre 1957, p. 10451). — Est nommé *Président du Conseil* [6 novembre 1957] (*J.O.* du 6 novembre 1957, p. 10451).

En cette qualité :

Est entendu pour une communication du Gouvernement (*Fournitures d'armes à la Tunisie par les Gouvernements anglais et américain*) [15 novembre 1957] (p. 4833, 4834). — Prend part à la discussion : du projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre économique et financier : *Pose la question de confiance dans la*

forme constitutionnelle pour la prise en considération et pour l'adoption de l'article unique du projet de loi [15 novembre 1957] (p. 4852); *Explications de vote : question de confiance posée prochainement sur la réforme de l'article 17 de la Constitution* [19 novembre 1957] (p. 4871); *Caractère d'urgence du projet; respect du montant total des dépenses et du montant de l'impasse; politique de défense des prix; nécessité d'une majorité unie au moment de l'affaire de livraisons d'armes à la Tunisie; renforcement du Pacte atlantique et reconnaissance du droit de la France de régler seule le problème algérien; liaison de l'avenir de la France et de celui de l'Afrique; influence de la diplomatie soviétique en Méditerranée* (p. 4885, 4886); en deuxième lecture, Article unique : *Amendement de M. Guy Petit (Cession au public de 49 0/0 du capital des entreprises nationales appartenant au secteur concurrentiel)* [3 décembre 1957] (p. 5127); *Pose la question de confiance dans la forme constitutionnelle pour l'adoption de l'article unique du projet de loi modifié par l'amendement de MM. Boisdé et Goussu* (p. 5128, 5129); — du projet de loi sur les institutions de l'Algérie : *Sa demande de séance de nuit* [26 novembre 1957] (p. 4948); *Démenti du Quai d'Orsay aux télégrammes de l'Agence Reuter relatifs à l'organisation des élections en Algérie sous contrôle international* [27 novembre 1957] (p. 4994, 4995); *Pose la question de confiance dans la forme constitutionnelle pour l'adoption du projet de loi modifié par les amendements de M. Paul Coste-Floret à l'article 4 et de M. Soustelle à l'article 19* (p. 4998); *Blocage des votes sur le projet de loi en cours et sur le projet de loi électorale* (p. 5000); *Explications de vote sur la question de confiance : les principes posés par la loi-cadre : Algérie française, organisation régionale, dispositions électorales, possibilités d'évolution; propositions de bons offices formulées par les Gouvernements marocain et tunisien; la loi tunisienne d'indignité nationale; l'effort accompli par la France* [29 novembre 1957] (p. 5058, 5059); *Interprétation donnée par M. Mendès-France du texte du communiqué publié par les Gouvernements marocain et tunisien; définition des mots « souveraineté et indépendance »* (p. 5065); *Délais devant séparer le « cessez-le-feu » et les élections; déclarations de M. Pineau à l'O.N.U.* (p. 5080, 5081); *L'évolution de la loi-cadre et du statut de l'Algérie* (p. 5082). — Dépose un nouveau

projet sur la loi électorale en Algérie (*Liens existant entre la loi-cadre et la loi électorale*) [28 novembre 1957] (p. 5022). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif aux élections territoriales, départementales et communales en Algérie : *Pose la question de confiance dans la forme constitutionnelle pour l'adoption de l'ensemble du projet de loi modifié par les amendements de M. Jean-Paul David à l'article premier et à l'article 10* [28 novembre 1957] (p. 5024) ; *Déroulement du débat, blocage des explications de vote sur les deux projets de loi relatifs à l'Algérie* (p. 5027, 5028) ; *Explications de vote sur la question de confiance* [29 novembre 1957] (p. 5058, 5059, 5065, 5080, 5081, 5082) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958 : *Pose la question de confiance dans la forme constitutionnelle pour l'adoption du projet de loi modifié par les amendements de M. Gaumont à l'article 7 (Augmentation des prestations familiales dans les territoires d'outre-mer) et de M. Max Brusset à l'article 8 (Répartition de crédits du Ministère du Sahara)* [18 décembre 1957] (p. 5481) ; *Explications de vote sur la question de confiance : création d'une caisse de consolidation et de mobilisation des crédits à moyen terme ; budget évitant l'inflation, le chômage, le recul économique et le désordre et permettant l'établissement d'une monnaie saine et d'une balance des comptes équilibrée* [19 décembre 1957] (p. 5514, 5515) ; en deuxième lecture : *explications de vote : paiement du pécule des anciens prisonniers et de la retraite du combattant* [26 décembre 1957] (p. 5571) ; — des propositions de la Conférence des Présidents : *Demande une suspension de séance afin de permettre la réunion du Conseil des Ministres* [14 janvier 1958] (p. 6) ; *Pose la question de confiance contre l'adoption de l'ensemble des propositions de la Conférence des Présidents* (ibid.) ; *Explications de vote sur la question de confiance : insuffisance des crédits prévus dans le budget des Anciens combattants par rapport aux paiements pratiqués au cours des derniers exercices* [16 janvier 1958] (p. 65, 66) ; *Sa réponse à M. Cot relative à ses services de guerre* (p. 69, 70) ; *Raisons pour lesquelles il a posé la question de confiance contre la discussion immédiate des interpellations de MM. Bégouin et Mouton ; paiement annuel, à terme échu, de la retraite du combattant ; modalités de règlement du pécule des prisonniers ; relèvement du taux des pensions* (p. 72, 73) ; — d'interpel-

lations relatives à la politique extérieure du Gouvernement : *Paiement des armes fournies à la Tunisie* [21 janvier 1958] (p. 153) ; *Désarmement et contrôle du désarmement ; contradictions entre les dernières propositions du maréchal Boulganine et le rôle joué par la Russie à la Conférence du Caire ; conditions de préparation d'une Conférence au sommet ; conditions d'installation et d'emploi de rampes de lancement de fusées ; appui extérieur apporté au F. L. N. ; attitude de la Tunisie* [22 janvier 1958] (p. 210 à 212) ; *Ordres du jour de MM. Maurice Schumann et Rolland (Approbaton de la politique générale du Gouvernement)* (p. 215, 216) ; — d'interpellations relatives au bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef : *demande la discussion immédiate de ces interpellations* [11 février 1958] (p. 657) ; *Historique des relations franco-tunisiennes ; raisons de leur détérioration dans ces derniers mois ; présence en Tunisie de forces du F. L. N. et d'une logistique dont le rôle ne cesse de croître dans la rébellion algérienne ; affaire de Sakiet du 11 janvier au cours de laquelle 16 soldats français furent tués ; refus de M. Bourguiba de recevoir M. Larche et le général Buchalet, envoyé spécial du Gouvernement ; mitraillages subis par nos avions et provenant de Sakiet ; droit de légitime défense de l'armée ; conditions de stationnement et de regroupement de nos troupes* (p. 677 à 679) ; *Indemnisation éventuelle des victimes de Sakiet* (p. 680) ; *Ordre du jour de M. Brocas tendant à accorder la confiance au Gouvernement* (ibid.) ; — des conclusions d'un rapport supplémentaire relatif à la révision constitutionnelle : *Motion préjudicielle de M. Le Pen tendant à surseoir au débat sur la réforme constitutionnelle en raison de l'attitude du Gouvernement dans l'affaire turisienne* [19 février 1958] (p. 878) ; *Motion préjudicielle de M. Tixier-Vignancour tendant à surseoir au débat sur la réforme constitutionnelle en raison de la situation de l'Est algérien* (p. 879, 880) ; *Motion préjudicielle de M. Isorni tendant à surseoir au débat jusqu'à ce que le Gouvernement ait déclaré que Bizerte ne serait loué à aucune puissance ni à l'O.T.A.N.* (p. 880) ; *Art. 1^{er} : Contre-projet de MM. Reynaud, Faure, Pleven : demande le renvoi à la Commission* [21 février 1958] (p. 930, 931) ; *Art. 2 : Analogie entre le projet gouvernemental et la proposition de résolution déposée en 1955 par M. Paul Reynaud accordant un délai de réflexion avant la dissolution (Polémique avec*

M. Paul Reynaud) [11 mars 1958] (p. 1529, 1530); *Pose la question de confiance dans les formes constitutionnelles pour l'adoption de l'article 3* [12 mars 1958] (p. 1552); *Dispositions réglementaires sur la procédure de deuxième délibération* (p. 1553); *Fermeté du Gouvernement devant les manifestations susceptibles de jeter un doute sur l'action entreprise par la France en Algérie* [18 mars 1958] (p. 1634); en deuxième délibération : explications de vote sur la question de confiance; Art. 3 : *Amendement de M. Triboulet tendant à réserver les votes de confiance à la politique générale du Gouvernement*; *les traités internationaux*; *les recettes budgétaires et la masse globale des dépenses*; *atteinte portée au pouvoir exécutif* [20 mars 1958] (p. 1777); Art. 6 : *Amendement de M. Anxionnaz subordonnant la mise en vigueur de la réforme constitutionnelle à l'abrogation de la loi électorale actuelle, au vote définitif d'une nouvelle loi électorale et à la révision du règlement* [21 mars 1958] (p. 1854); *Inconvénients de ces dispositions en cas d'élections partielles ou d'élections générales brusquées* (p. 1854); explications de vote : *Volonté sincère du Gouvernement de réformer les institutions*; *prochaine réforme du Règlement et des mœurs parlementaires* (p. 1857); — sur les propositions de la Conférence des Présidents (*Inscription à l'ordre du jour du rapport négatif de M. Barrachin sur la réforme électorale*) [21 février 1958] (p. 951, 952); — sur la fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Dides sur le profond malaise qui règne dans les différents services de la police en France après les attentats dont furent victimes les fonctionnaires de la préfecture de police et de la sûreté nationale [25 février 1958] (p. 1003); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, Crédits militaires : *Pose la question de confiance pour l'adoption des dispositions relatives au fonctionnement des services militaires de la deuxième partie de la loi de finances*; Art. 34 à 36, 56, 67, 67 bis, 68, 132, 143 à 145 et Etats F et G [6 mars 1958] (p. 1251); *Passage immédiat à la discussion générale du budget des investissements* (p. 1254); *Explications de vote sur la question de confiance : liaison profonde existant entre le problème financier et le problème algérien*; *redressement de notre balance des comptes extérieurs*; *retour de la confiance*; *nombre d'hommes nécessaires à la pacification de l'Algérie*; *envoi en Algérie de fonctionnaires*

civils; *changements dans notre administration militaire*; *durée du service*; *application de la loi-cadre en Algérie*; *création d'une zone interdite pour assurer la surveillance de la frontière du côté tunisien*; *regroupement des troupes françaises en Tunisie*; *mesures arbitraires dont furent victimes les consuls et certains citoyens français résidant en Tunisie*; *appui dont le F. L. N. dispose en Tunisie*; *organisation avec les pays qui bordent la Méditerranée occidentale dans l'axe nord-sud de défense commune : complément naturel et nécessaire du Pacte atlantique* [7 mars 1958] (p. 1304 à 1309, 1311); *Crédits obtenus à l'étranger* (p. 1314); — pour une communication du Gouvernement (*Manifestation des personnels de police devant le Palais-Bourbon*) [18 mars 1958] (p. 1613); *Ses observations sur le caractère de la manifestation des agents de la préfecture de police*; *la minorité qui y a pris part*; *la réorganisation prochaine de la préfecture de police*; *le danger d'une extrême-droite renaissante et d'une extrême-gauche calculatrice*; *l'urgence d'une réforme des cadres de notre vie publique* (p. 1613, 1614); — sur les propositions de la Conférence des Présidents : *Eventualité d'une déclaration du Gouvernement sur le déroulement des bons offices*; *communiqué du dernier Conseil des Ministres (non-belligérance de la Tunisie)* [21 mars 1958] (p. 1836); — sur le procès-verbal de la première séance de ce jour : *Convocation de la Conférence des Présidents pour organiser une séance supplémentaire permettant d'achever l'examen du budget des Anciens combattants* [27 mars 1958] (p. 2046); — d'urgence des conclusions d'un rapport portant proposition de décision sur le décret du 12 mars 1958 constituant les territoires autonomes d'Algérie : *Motion préjudicielle de M. Mitterrand (Fixation de la date de discussion du projet de réforme du titre VIII)*; *réforme nécessaire du titre VIII*; *reconnaissance d'une évolution des T. O. M.*; *consultation des élus d'outre-mer* [27 mars 1958] (p. 2051); *Volonté sincère de réforme du Gouvernement*; *impossibilité de prévoir le temps nécessaire à l'examen des projets par les Commissions* (p. 2053); *Nécessité de s'en tenir à la discussion importante inscrite à l'ordre du jour et de voter les décrets d'application de la loi-cadre pour l'Algérie*; *dépôt probable d'un projet de loi sur la réforme du titre VIII en juin* (p. 2053, 2054); *Motion préjudicielle de M. Dronne tendant à surseoir au débat jusqu'à*

ce que le Gouvernement ait précisé à la tribune la politique qu'il entend suivre en Afrique du Nord; rappel de l'exposé du Gouvernement du 7 mars sur les problèmes de l'Afrique du Nord; nécessité d'attendre la fin de la procédure des bons offices; organisation de la non-ingérence tunisienne; renforcement de la frontière; neutralisation des aérodromes (p. 2055, 2056); Contrôle de l'espace aérien; respect par MM. Murphy et Beeley du cadre de leur mission; refus de toute internationalisation du problème algérien (p. 2056, 2057); Respect du silence diplomatique; nécessité de faire confiance au Gouvernement dans l'affaire tunisienne; conséquences désastreuses de tout retard apporté à l'application de la loi-cadre (p. 2057); — pour une communication du Gouvernement (Procédure des bons offices): Soumission au Parlement de la décision du Gouvernement relative à l'acceptation des résultats acquis par les bons offices; conséquences pour le problème algérien; nécessité d'éviter une extension du conflit et une guerre internationale; décision prise par le Gouvernement dans l'intérêt national en dehors de toutes pressions extérieures (lettre du Président Eisenhower); prochaine intensification de notre effort en Algérie; première étape d'une négociation avec la Tunisie; règlement ultérieur du contrôle de la frontière algéro-tunisienne; possibilité de recourir aux instances internationales et de faire jouer le Pacte atlantique; respect de l'indépendance de la Tunisie; raison des ordres donnés aux troupes stationnées en Tunisie [15 avril 1958] (p. 2131 à 2133); — sur la fixation de la date des interpellations sur la politique du Gouvernement en Afrique du Nord: Demande le renvoi à la suite [15 avril 1958] (p. 2136); Nécessité d'un vote clair sur la politique du Gouvernement (p. 2140, 2141); Désir sincère du Gouvernement de ne pas internationaliser le problème algérien (p. 2146); Rôle de M. Soustelle dans le rejet de la première loi-cadre (p. 2152); Conséquences d'une nouvelle crise dans le domaine économique et social; répercussions en Algérie et en Tunisie; xénophobie injuste de certains; soutien apporté à la France par nos alliés aux Nations Unies; difficultés de remplacer le Gouvernement actuel représentant une large union (p. 2152, 2153); Raisons pour lesquelles la question de confiance n'a pas été posée dans la forme constitutionnelle (p. 2154). — Donne sa démission de Président du Conseil [15 avril 1958] (p. 2154). — Cesse

d'expédier les affaires courantes [14 mai 1958] (J. O. du 14 mai 1958, p. 4623). = S'excuse de son absence [20 mars 1956] (p. 1042), [29 mai 1956] (p. 2052). = Obtient des congés [20 mars 1956] (p. 1042), [29 mai 1956] (p. 2052).

GAILLEMIN (M. Georges), Député des Vosges (I.P.A.S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). = Est nommé membre: de la Commission de la défense nationale [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est élu Secrétaire de la Commission de la défense nationale [18 octobre 1957] (p. 4536).

Dépôts :

Le 15 février 1956, une proposition de loi tendant à réduire de 19,50 0/0 à 10 0/0 le taux de la taxe sur la valeur ajoutée pour les produits textiles, n° 487. — Le 7 mars 1956, une proposition de loi tendant à modifier le décret n° 53-701 du 9 août 1953 en vue d'exonérer du versement de 1 0/0 pour la construction les employeurs logeant déjà leur personnel, n° 1041. — Le 9 mars 1956, une proposition de loi tendant à la fixation du statut fiscal du cinéma rural, n° 1133. — Le 17 avril 1956, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 17 février 1956, sur la proposition de loi de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à réparer le préjudice subi par les cantiniers militaires à la suite de la suppression de leur emploi par le décret du Gouvernement de fait, dit de l'Etat français, du 20 décembre 1940, n° 1512. — Le 25 avril 1956, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur: I. la proposition de loi de M. Méhaignerie et plusieurs de ses collègues (n° 290) tendant à créer, à l'occasion du 40^e anniversaire de la bataille de Verdun, des promotions hors concours dans la Légion d'honneur au profit des anciens combattants de 1914-1918 décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire pour faits de guerre, ayant obtenu au moins 5 titres (citations ou blessures) dans la période qui va de la déclaration de guerre à la fin des hostilités;